

Projet de construction d'un terminal méthanier sur le Saint-Laurent à la hauteur de la pointe est de Lévis
par le consortium
RABASKA

241 P NP **DM689**

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Mémoire présenté par la

SOLIDE
DE LÉVIS

au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
(BAPE)

RABASKA : UN COUP DE POUCE
MAGISTRAL À L'EMPLOI

Janvier 2007

Présentation de l'organisation

La SOLIDE de Lévis, a amorcé ses activités dès 1995. Caractérisée par l'implication du milieu des affaires, la SOLIDE a vu le jour à la suite des discussions entre les élus municipaux et les gens d'affaires engagés dans le Conseil économique des Chutes-de-la-Chaudière.

On souhaitait alors doter le territoire d'un nouvel outil pour soutenir le démarrage et l'expansion d'entreprises manufacturières. La MRC des Chutes-de-la-Chaudière avait alors choisi de solliciter les milieux socio-économiques pour qu'ils s'impliquent financièrement et agissent comme partenaires de la SOLIDE, en lieu et place des fonds publics qui devaient servir à cette fin. Il s'agissait alors d'une première dans l'histoire des SOLIDE au Québec. Et c'est encore vrai aujourd'hui !

Soucieux de participer au développement de leur communauté, une quinzaine d'industries, d'entreprises de services, d'institutions financières et autres partenaires intéressés se sont substitués à la MRC afin de constituer un fonds de 151 500 \$ pour remplir une des exigences pour la création d'une SOLIDE sur le territoire. Cette particularité en a fait une des SOLIDE les plus dynamiques au Québec qui a su innover avec des stratégies d'investissement distinctives (prêt participatif ; capital action ; etc.).

La SOLIDE devenait ainsi un outil de développement incontournable du territoire.

En 1998, au terme de sa deuxième année d'activité, la SOLIDE de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière procédait déjà à une nouvelle demande de fonds à SOLIDEQ, les sommes étant déjà toutes investies. Au début de 1999, elle obtenait un financement additionnel de 250 000 \$.

Une fusion bénéfique

En parallèle avec la création de la SOLIDE de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière, en 1995, une autre SOLIDE naissait dans la MRC de Desjardins. Ces deux MRC voisines, d'avant le regroupement municipal des 10 villes qui forment maintenant la nouvelle ville de Lévis depuis janvier 2001, bénéficiaient chacune d'une SOLIDE pour soutenir les entrepreneurs. La disparition des deux MRC qui a accompagné la fusion des ex-villes a également signifié la nécessité d'adapter les SOLIDE à cette nouvelle réalité.

Les corporations de développement économiques des Chutes-de-la-Chaudière et de Pointe-Lévy (Desjardins) ayant également fusionné leurs opérations dans le nouveau CLD de Lévis, il n'en fallait pas plus pour que les SOLIDE entreprennent le même processus.

Ainsi, en 2002, avec l'accord de SOLIDEQ, la SOLIDE de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière a, en premier lieu, changé son appellation pour « SOLIDE de Lévis » pour compléter, par la suite, le regroupement avec la SOLIDE de la MRC de Desjardins, dont l'intégration des actifs a été complétée en 2004.

L'année qui se termine a donc été la véritable première année d'opération de la SOLIDE de Lévis regroupée. Et il apparaît que cette décision n'aura à long terme que des effets positifs sur le potentiel d'investissement de la SOLIDE dans les projets d'entreprises et de création d'emplois qui lui seront proposés.

La SOLIDE est devenue une force incontournable au chapitre des projets d'entreprises et de création d'emplois.

État de situation

Un partenaire capital pour l'emploi régional : voilà ce qui a été la motivation première des administrateurs au cours de toutes ces années. Car, rappelons d'entrée de jeu que la SOLIDE a d'abord été créée pour agir comme agent de création d'emplois dans notre communauté.

Depuis dix ans, la SOLIDE de Lévis a joué un rôle de premier plan en tant qu'outil financier et levier économique pour soutenir des projets d'investissement et de création d'emplois soumis par des entrepreneurs locaux. L'accès restreint au financement constitue souvent un frein pour le démarrage et l'expansion d'entreprise qui trouvent difficilement du financement souple et adapté, dans le réseau actuel des institutions et organismes de financement. Or, à plusieurs occasions, et encore aujourd'hui, la SOLIDE rend accessible du capital de développement abordable à des entrepreneurs qui, pour la plupart, n'auraient jamais eu sans notre apport la possibilité de réaliser leur projet de démarrage ou d'expansion. Ses dirigeants sont fiers, en tant que gestionnaires de la Solide de Lévis d'avoir appuyé le démarrage et l'expansion de ces entreprises de chez nous.

Si au départ, plusieurs doutaient que cet outil de financement puisse durer plus que quelques années, forces nous est de constater aujourd'hui qu'il a su naviguer contre vents et marées et garder la tête hors de l'eau pendant

tout ce temps. Aujourd'hui, c'est le vent dans les voiles que la SOLIDE de Lévis navigue dans l'univers souvent complexe du capital de risque. Toutefois, la pérennité de son fonds SOLIDE constitue un souci permanent pour les gestionnaires.

C'est grâce à la solidarité et à l'ouverture d'esprit de nos gens d'affaires locaux si la SOLIDE de Lévis a su se démarquer au Québec. Et c'est dans cet esprit solidaire et visionnaire que ses dirigeants ont gardé toujours à l'avant plan l'objectif premier : créer des emplois pour nos gens, des emplois durables et SOLIDE.

Une région entrepreneuriale qui mérite RABASKA

Ainsi, en lien avec la situation décrite plus haut, nos administrateurs sont très soucieux que tout soit mis en œuvre pour qu'un projet Québécois d'envergure comme celui de RABASKA vienne assurer la croissance de la région de la Chaudière-Appalaches, la prospérité de nos entreprises, la création d'emplois et l'amélioration de la richesse individuelle.

Il s'agit certainement d'une bouffée d'air frais si on considère toute la pression qu'ont sû subir nos entrepreneurs ces dernières années. La diversification de notre tissu économique régional constitue une préoccupation constante pour nos membres et pour les administrateurs de nos organisations. En ce sens, RABASKA est certainement le bienvenu puisqu'il apporte une dynamique nouvelle et une technologie innovatrice dans notre région.

Nul doute que nos institutions d'enseignement, commissions scolaires et centres de formation spécialisés sauront profiter de cette opportunité pour offrir, en partenariat avec l'entreprise, des programmes de formation spécialisés dans le domaine de la cryogénie et des autres technologies reliées à l'implantation de RABASKA dans la région.

De la sorte, de nouveaux projets d'entreprises naîtront et viendront solliciter la SOLIDE de même que les autres programmes de soutien aux entrepreneurs offerts par la SDÉ de Lévis ou les divers ministères ou gouvernements.

La synergie qui devrait se dégager d'un projet innovateur comme RABASKA devrait permettre la naissance de nouvelles filières industrielles ou technologiques ou encore, susciter le développement de secteurs existants pouvant profiter des retombées de RABASKA et de sa technologie de cryogénie. Les applications pouvant découler de cette technologie sont

nombreuses, même si certaines sont encore au stade de l'expérimentation et de la recherche.

D'ailleurs, le projet de création d'une Chaire de recherche sur le GNL à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR Campus de Lévis) augure bien pour la venue d'entreprises de haut calibre à moyen terme dans ce domaine. On peut penser au potentiel d'exportation d'une telle expertise et à ses retombées dans notre région.

La région de Lévis a vécu au cours des 15 dernières années l'échec d'autres projets d'envergure qui devaient s'implanter chez nous. Qu'il suffise de rappeler, pour ceux qui étaient là, le projet d'aluminerie de Lauralco, perdu au profit de Bécancour, et celui de l'usine de LabcoChem, à Saint-Romuald, qui n'a jamais abouti non plus. Le rejet de RABASKA par la Commission et par le gouvernement serait une catastrophe dans le contexte économique actuel.

Ce qui est sûr, c'est que la SOLIDE de Lévis continuera à œuvrer au financement des entreprises en démarrage ou en expansion et, par conséquent, à la création d'emplois chez nous. En parallèle, la SOLIDE de Lévis entend poursuivre sa collaboration avec la Société de développement économique de Lévis (CLD), la Direction du développement économique de la Ville de Lévis et avec le milieu des affaires pour susciter et encourager le développement de projets créateurs d'emplois sur l'ensemble du territoire, autour du projet Rabaska ou ailleurs.

CONCLUSIONS

Mis à part les intérêts économiques d'un tel projet, nous insistons pour que l'ensemble des instances gouvernementales qui se penchent actuellement sur chacun des aspects de ce projet veillent à ce que soit assurées la sécurité de nos gens et de la préservation de notre environnement : le BAPE, la Régie de l'Énergie, l'Office national de l'énergie, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, Pêches et Océans Canada, la Garde côtière canadienne, pour ne nommer que ceux-là.

LA SOLIDE de Lévis partage les valeurs de développement durable et ses membres font en sorte que chacune des organisations où des investissements sont réalisés adopte des mesures allant dans ce sens dans leurs stratégies de développement local.

En ce sens, on sait que de nombreuses entreprises de la région utilisent actuellement le gaz naturel comme source d'énergie pour satisfaire une partie ou la totalité de leurs besoins énergétiques. Toutefois, le fait que nous soyons situés à la fin du réseau de distribution et que nous dépendions d'une seule source d'approvisionnement, les bassins sédimentaires l'Ouest canadien, fragilise notre économie et contribue à maintenir les prix élevés. La diversification des sources d'approvisionnement en énergie ne peut être que bénéfique.

La disponibilité du gaz naturel à proximité devrait tirer les prix à la baisse. Le positionnement de nos entreprises sur le marché serait nécessairement amélioré. En étant plus stable et plus sécuritaire, leur approvisionnement énergétique permettrait un meilleur contrôle de la croissance des coûts.

Parce qu'il fait appel à ce qui constitue certaines des plus belles forces de notre région, soit l'innovation et les nouvelles technologies, mais aussi parce qu'il représente un engagement majeur de ses promoteurs dans le développement futur des entreprises d'ici et de la création d'emplois, le projet RABASKA se doit d'être évalué de façon équitable et juste.

L'occasion est offerte à notre région et à ses acteurs socio-économiques de démontrer qu'ils ont une vision du développement qui va au-delà du quartier, des intérêts personnels ou même de la municipalité ou MRC. Nous avons l'opportunité de participer à ce processus, à un moment privilégié de l'avenir du développement économique de toute la région de la Chaudière-Appalaches mais aussi, de tout le Québec.

Les administrateurs de *LA SOLIDE de Lévis* sont d'avis que notre région n'a pas les moyens de se permettre de laisser passer un tel projet d'investissement, s'il est démontré hors de tout doute raisonnable qu'il va dans le sens des aspirations de notre région et qu'il respecte les préoccupations et les normes les plus sévères en matière d'environnement et de sécurité publique.

Gaston Carrier
Vice-président

SOLIDE de Lévis
13, rue Saint-Louis, bur. 302
Lévis (Qc) G6V 4E2
Tél: (418) 837-4781